

## **RAPPORT D'ACTIVITÉS - Année scolaire 2023-2024 - Ecole Decroly**

### **L'école travaille dans le cadre de son projet pédagogique**

Pour "Decro-liens", les enseignant.e.s de toutes les écoles participantes (Decroly, Hamaïde, Ecole ouverte, Ecole en couleurs, Singelijn, Plein Air, Wal'active pour le fondamental, Decroly, Singelijn et Ecole Active pour le secondaire) ont d'abord assisté le 25 septembre en fin d'après-midi, à l'Ecole Active, à une conférence animée par Françoise Guillaume, Ghislain Maron et Sylvain Wagnon. Cette conférence portait sur certains éléments fondamentaux de la pédagogie Decroly. Ensuite les enseignant.e.s se sont rassemblé.e.s en groupes de discipline et se sont choisi un.e partenaire d'une autre école, l'idée étant d'aller s'observer mutuellement en cours d'année scolaire (échange de bonnes pratiques, découverte de la réalité des autres écoles).

Deux demi-journées de réflexion se sont également déroulées les mercredis 11 octobre et 22 novembre.

Le 11 octobre, l'école secondaire a poursuivi le travail sur les fondamentaux decrolyens en compagnie de Françoise Guillaume. L'école fondamentale a travaillé sur les outils numériques mis en place à l'école, essentiellement pour la gestion du travail et la communication au sein de l'équipe, avec les CSA (conseiller en soutien et accompagnement) de la Felsi.

Le 22 novembre, l'école secondaire a commencé à préparer l'évaluation intermédiaire de son contrat d'objectifs en faisant le point sur les différentes actions déjà menées ou encore à mener, en compagnie des conseillères en soutien et accompagnement de la Felsi. L'école fondamentale a poursuivi le travail sur les fondamentaux decrolyens en compagnie de Françoise Guillaume.

Enfin, dans le cadre de son contrat d'objectifs (amélioration du climat scolaire), Odile Dubois (Child Focus) est venue le 2 avril présenter Clicksafe, "une boîte à outils pour un usage sûr et responsable d'internet par les enfants et les jeunes" à l'école secondaire. L'Ecole fondamentale a travaillé sur la numération en compagnie de Ghislain Maron

L'équipe de primaire a eu quelques réunions avec le systémicien Mr Preud'Homme afin de travailler sur la communication et la cohésion de groupe.

Le projet pédagogique propre à Decroly se concrétise tous les jours dans les classes de l'école. Il évolue, se discute, se transmet au travers des nombreux échanges, entre enseignant.e.s particulièrement.

Des réunions et concertations ont lieu régulièrement, à savoir

➤ entre enseignant.e.s

- 6 fois par an en réunion générale dont l'ordre du jour est préparé par les directions, une enseignante du secondaire et une du fondamental.
- des réunions d'échanges d'informations pratiques ont lieu chaque semaine dans les différents niveaux de l'école: réunions "lavettes" au jardin d'enfants et à l'école primaire, groupes de discipline, réunion des titulaires Hamoir et Drève à l'école secondaire.
- des réunions d'échanges pédagogiques ont lieu toutes les semaines à l'école fondamentale entre les titulaires de deux classes parallèles ou de cours similaires, avec la direction, pour faire le point et se questionner sur le travail en cours dans les classes; régulièrement à l'école secondaire sous forme de réunions de discipline.
- d'autres réunions pédagogiques ont eu lieu, à un rythme variable selon les équipes.
- des réunions de guidance; deux fois par an à l'école fondamentale en réunions de guidance, deux ou trois fois par an, à l'école secondaire, en conseils de classe. Les enseignant.e.s, la direction, la psychologue et éventuellement le centre PMS font un état des lieux de la classe pour évaluer les progrès, les chemins à prendre et les particularités du groupe et de chaque enfant.
- à l'école secondaire: groupes abordant les thématiques du contrat d'objectifs.
- à l'école fondamentale: des réunions de travail collaboratif, en lien avec le contrat d'objectifs ou la vie de l'école, ont lieu le vendredi après l'école.

➤ entre enseignant.e.s et parent.e.s

- 2 fois par an, réunions de classe. C'est l'occasion pour les parents d'être invités par l'enseignant.e titulaire de la classe de leur enfant afin d'y entendre une information sur les projets en cours, sur le travail général de la classe, sur les progrès et les difficultés du groupe classe, sur l'ambiance générale dans lequel le groupe se met en activité, sur la façon dont la classe prend en charge ses responsabilités. Un point précis de la pédagogie peut également y être abordé mais il n'y est pas débattu de situations individuelles.
- 2 ou 4 fois par an, entretiens individuels parents-professeurs, notamment sur base des bulletins

Ces réunions servent à mettre en route, mener et expliquer au mieux en toutes circonstances les objectifs pédagogiques de l'école, tant pour le déroulement quotidien de la vie de la classe (interdisciplinarité, contenu des cours,...) que pour les projets spécifiques de l'école (théâtre, voyage...) et pour permettre à chaque élève de l'école de progresser dans ses apprentissages, tant individuels que collectifs.

La procédure d'accompagnement des "jeunes professeur.e.s" se pérennise. Les collègues récemment arrivé.e.s travaillent notamment ensemble à raison d'une heure par semaine, avec Isabelle Moucheron et Xavier Bruffaerts à l'école secondaire et Elisabeth Servais à l'école fondamentale, ou Françoise Guillaume lors de certaines visites en classe ou au Centre d'études. Ils.elles sont également accompagné.e.s par un.e tuteur.trice (collègue de la classe parallèle à l'école fondamentale, collègue de la même discipline à l'école secondaire). Leur évaluation est menée par les directions, après avis des collègues impliqué.e.s dans leur formation.

### Les élèves participent à l'organisation de l'école :

- grand.e.s élèves membres de l'organe d'administration de l'Ecole (délégué.e.s à partir de la 10<sup>ème</sup>), convié.e.s au Conseil de participation (à partir de la 11<sup>ème</sup>)
- participation des grands élèves aux conseils de classes et aux réunions de parents - participation de tou.te.s les capitaines des classes de l'école primaire aux réunions des capitaines ayant lieu régulièrement, en alternance capitaines de 1e, 2e et 3e - capitaines de 4e, 5e et 6e . Ces réunions sont préparées dans chaque classe. C'est l'occasion pour les enfants d'oeuvrer à élaborer des règles communes, de les tester, de les aménager, de les supprimer, de les remettre...
- prise en charge de responsabilités sociales par les classes : chaque classe, à partir du Moyen Jardin d'enfants jusqu'à la 10<sup>ème</sup>, assume une charge collective au sein de l'école :
  - mise des tables ou des lits par les classes du grand et moyen jardin d'enfants,
  - responsabilité des bacs de fleurs, de la mise des tables pour le repas chaud dans les premières années de primaire,
  - responsabilités de l'installation du réfectoire, du jardin, de la cloche chez les plus grand.e.s de l'école primaire,
  - responsabilité tournante des objets perdus et de la propreté du jardin entre toutes les classes de l'école primaire,
  - prise en charge d'activités à destination des plus jeunes pour les 5<sup>èmes</sup> et les 6<sup>èmes</sup>, dont des tutorats lecture
  - tâches liées au réfectoire, aux objets perdus, à la bibliothèque, à l'actualité,... au premier degré du secondaire ;
  - tâches liées aux sandwiches et à l'aide au Jardin d'Enfants au 2<sup>ème</sup> degré du secondaire. Les 9<sup>èmes</sup> (de décembre à juin) et 10<sup>èmes</sup> (de septembre à décembre) ont également comme responsabilité d'aller aider les petit.e.s à manger, dans le cadre de la sensibilisation à la petite enfance.
  - les 4 classes de 10e ont organisé une activité à l'intention des petit.e.s de l'école pour la Saint Nicolas. Ce souci de faire prendre conscience à nos grand.e.s ados de ce que sont les enfants a également conduit à poursuivre, dans toutes les classes de 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup>, une activité allant dans ce sens et menée conjointement par le/la titulaire, la psychologue de l'école et les éducateur.trices en charge de ce niveau.

De nombreuses activités "verticales" ont lieu à l'école, avec des classes de "plus grand.e.s" encadrant des classes de plus jeunes: tutorats lectures 6e/2e, 7e/3e, création et lecture d'albums jeunesse par les 5e pour le GJE, ateliers 1e/GJE, charge "petit.e.s" 9e/10e/JE, la Saint Nicolas organisée par les 10e, les ateliers lors des JPO et des jours blancs organisés par les 7e, 8e et 9e pour des classes du jardin d'enfants ou de l'école primaire ...

La cellule EVRAS, en partenariat avec Aimer à l'ULB, est désormais opérationnelle. Elle a notamment organisé le 29 mai en soirée une première conférence, "Accompagner les jeunes sur les réseaux sociaux", en collaboration avec Action Medias Jeunes, une organisation de jeunesse d'éducation aux médias. Une petite centaine d'élèves, parents et enseignant.e.s de l'école y ont participé.

Le festival théâtre a eu lieu sous sa forme habituelle, école fondamentale et école secondaire ensemble.

La flotte de vélos acquise en fin d'année 22-23 commence à être utilisée par les classes.

Les compagnons de l'inclusion poursuivent leur réflexion et leur soutien actif en faveur de la démarche inclusive de l'école.

Le Conseil de participation s'est réuni à quatre reprises sous la présidence de Vincent Brison. Les comptes rendus des différentes réunions se trouvent en annexe.

Gaëlle Quitin et le nouveau Comité Fête ont eu pour volonté de mettre l'enfant/l'adolescent au centre pour le choix du sujet et pour la décoration de la Fête de l'École.

Les classes ont proposé des sujets. Ceux qui revenaient le plus souvent et qui étaient abordables du jardin d'enfants à la 12ème ont été sélectionnés. Toutes les classes (sauf le JE) ont voté parmi ces 5 sujets.

Le sujet retenu l'an passé et celui de cette année sont le résultat de ces votes (Voyage autour du monde et Magie).

Les élèves de l'école fondamentale ont participé tout au long de l'année à la décoration lors des ateliers (terres géantes, valises géantes, façade du bâtiment de la pleine, montgolfières...), conception de l'affiche....

Et les élèves de l'école secondaire se sont occupés de la décoration du bar, du Decrolo et du gobelet.

Il faut noter que l'organisation des cours reste compliquée par les conséquences de l'application du décret "Titres et fonctions", tant en ce qui concerne le recrutement (émiettement des charges) que les éventuels remplacements de professeur.e.s absent.e.s pendant une courte ou plus longue durée.

## **L'école s'ouvre vers l'extérieur**

L'école a accueilli en stage de nombreux.ses enseignant.e.s et étudiant.e.s; ces stages sont soit organisés par le centre d'études soit se situent dans le cadre de conventions avec des Hautes Écoles.

Le Centre d'Études decrolyennes a organisé tout au long de l'année l'information concernant la pédagogie Decroly. Il a supervisé de nombreux stages Lucie-Libois-Fonteyne, accueillant des personnes de l'étranger intéressées par la pédagogie decrolyenne. Il a co-organisé les Journées Decroly. Comme les enfants doivent être tou.te.s présent.e.s le vendredi, cette journée est devenue celle consacrée aux groupes de visiteur.euse.s (étudiant.e.s, enseignant.e.s) et fonctionne sur réservation. Ces groupes ont bénéficié chacun d'une conférence d'accueil, d'un parcours dans différentes classes et d'un débriefing final. Le samedi a gardé sa forme ancienne, à savoir des classes présentes pour moitié tant le matin que l'après-midi, permettant aux parents, grands-parents, futurs parents et visiteur.teuse.s individuel.le.s de suivre et d'écouter les explications des élèves. Travail riche et précieux, tant pour les élèves que pour les visiteur.teuse.s qui peuvent, de cette manière, un peu se représenter ce qui est en jeu dans les classes au quotidien. Cette organisation particulière du vendredi nous a conduits à mettre en place des activités petit.e.s-grand.e.s.

Les enseignant.e.s ont suivi un certain nombre de formations à l'extérieur de l'école, entre autres des formations organisées par la FELSI ou l'IFPC (Institut pour la formation professionnelle continue).

Plusieurs professeur.e.s ont poursuivi leur formation en secourisme (brevet Croix-Rouge), ou en ont suivi le recyclage.

Ces formations et rencontres donnent également l'occasion aux enseignant.e.s de l'école de mieux connaître des enseignant.e.s des autres écoles du réseau.

Les formations de l'IFPC et de la FELSI en vue de la poursuite du Tronc Commun vers les dernières années de l'école primaire continuent d'avoir lieu. Les enseignants de la p3 à la P6 y ont participé.

François Delvin, Sophie Derudder, Bénédicte Lahaye, Virginie Dedonder, Julie Versele et Fanny Hasselin sont maîtres de stage pour l'agrégation ou la certification des bacheliers.

Le « brevet cycliste » se poursuit. Il concerne chaque année les classes de 5ème primaire qui bénéficient d'un encadrement spécifique d'apprentissage et d'évaluation en circulation des aptitudes conduisant à l'obtention d'un brevet. Cette activité se mène avec le titulaire, le professeur d'éducation physique et l'aide tant de l'Asbl Provélo que de la Commune.

Un groupe d'élèves de 11ème a préparé sa participation au projet CanSat pour 2024-2025. Les élèves élaborent leur propre projet de lancement d'une canette équipée d'instruments servant à remplir deux missions scientifiques, dont une qu'ils/elles se fixent. Le groupe ne pouvait participer activement au projet en 2023-2024, vu que les dates des épreuves finales correspondaient à celles du voyage scolaire de 11ème.

Les élèves de l'option artistique (11ème et 12ème) ont participé à un concours d'affiches organisé par le Rotary (Young Graphic Award).

Un groupe d'élèves de l'option sciences sociales de 12ème a participé à un voyage d'étude vers la maison d'Izieu (France). Après quelques rencontres préparatoires, dont une à l'ambassade d'Allemagne, les élèves, accompagné.e.s d'Aleksandra Kokaj, se sont rendu.e.s à Izieu à la fin du mois d'avril. Des élèves d'autres écoles primaires et secondaires belges et allemandes participaient au projet. L'objectif était de permettre à tous/toutes ces élèves de construire ensemble un projet mémoriel et citoyen à partir de la mémoire des 10 enfants juif.ve.s d'Izieu originaires de Belgique et déporté.e.s à Auschwitz, afin d'appréhender les notions de migration, fuite, cache puis celles de déportation et d'extermination des enfants pendant la Seconde Guerre Mondiale, et d'y relier des enjeux contemporains de citoyenneté: droits de l'enfant, justice, mémoire, lutte contre les racismes et l'antisémitisme.

Les élèves de 12ème ont mené un travail de réflexion sur les critères de choix d'études, et ils/elles ont pu effectuer le stage en milieu professionnel prévu à cet effet.

Toutes les informations reçues de l'extérieur restent régulièrement mises à disposition des élèves de 11ème et 12ème.

Pour certain.e.s élèves en cours de scolarité, un travail personnalisé a été accompli, en collaboration avec les parents, pour envisager au mieux une orientation vers une autre filière d'études.

Les directions et enseignant.e.s ont participé à des groupes de travail extérieurs à l'école :

- M. Charlier et M. Libert ont rencontré régulièrement les autres directeur.trice.s d'écoles de la FELSI (fédération des établissements libres subventionnés indépendants)
- Marion Libert poursuit la formation initiale des directions réseau (FELSI) et interréseaux (IFPC).
- Marc Charlier a représenté la FELSI dans un groupe de travail préparant l'après tronc commun (à partir de 2029).

- Les maîtres spéciaux de l'école fondamentale (néerlandais et EPS) participent à des échanges réflexifs entre les écoles du réseau, ainsi que Sabine Mahieu.
- Sabrina Chiesi , Pamela Ayar et Laurence Leroy participent à des échanges réflexifs entre les écoles du réseau sur les enfants à besoins spécifiques.
- Nathalie Theunissen et Géraldine Jannin participent à des échanges réflexifs entre les écoles du réseau sur l'EVRAS.
- Les formations aux "ateliers à la pensée joueuse" (Yapaka) et à "Graines de médiateurs" (universités de Paix) sont à nouveau accessibles dans le catalogue de formations. 4 enseignants de l'école fondamentale ont pu y participer.
- Sabrina Chiesi a participé à l'élaboration des nouveaux programmes de la FELSI.
- Françoise Gavage continue à faire le lien avec une école d'ergothérapeutes et à accueillir des stagiaires en ergothérapie à l'école fondamentale.
- J.-L. Ottinger participe à des rencontres inter-réseaux entre professeurs de physique.

### **A l'école, les élèves apprennent**

Dans le quotidien des classes, les activités d'apprentissage s'articulent notamment autour de la surprise du PJE à la 2ème et des centres d'intérêt de la 3ème à la 9ème. A partir de la 10ème, les contenus deviennent plus programmatiques, mais toujours avec le souci de placer les élèves en situation de recherche. Le travail suit les trois grandes étapes: observer, associer, exprimer.

A l'école primaire, des heures d'accompagnement personnalisé ont lieu plusieurs heures par semaine dans chaque classe. L'enseignant.e va dans les classes pour assister le ou la titulaire au cours d'activités qui requièrent une plus grande individualisation. Il.Elle reçoit régulièrement dans son local de petits groupes d'enfants qu'elle.il aide ponctuellement pour des difficultés passagères ou à qui il.elle propose des activités de dépassement. Un.e enseignant.e est également responsable du tutorat lecture: des enfants de 6ème prennent en charge des enfants de 2ème, deux fois ½ h par semaine. Ce tutorat est un entraînement et un soutien à la lecture.

Les enfants de la 1e à la 4e vont nager une semaine sur deux, accompagné.e.s par leurs deux professeurs d'éducation physique. La semaine où ils.elles ne vont pas nager, ils.elles sont pris.es en charge en groupes réduits par leurs deux titulaires.

Le tutorat entre les classes de 3e et de 7e se poursuit. Une fois par semaine, pendant deux mois, chaque élève de 7e a lu avec un.e enfant de 3e, en étant encadré par le.la professeur.e titulaire de 3e et par la professeure de français de 7e. Les enfants lisent ensemble, ce qui permet d'entraîner la lecture en 3e et de s'interroger sur le contenu et la structure des histoires en 7e.

Les 2 classes de 4e sont parties en classes vertes à Sivry (station météo) et à la mer et les 2 classes de 6e sont allées à Massembré.

La 4e Françoise, lauréats du concours "petite fureur" avec Marie Colot (autrice) et Françoise Rogier (illustratrice), a participé à la création du livre "Nos amies les bêtes", sous forme d'ateliers d'écriture avec Marie Colot, et leurs propositions de textes, scènes et illustrations ont été choisies pour nourrir le livre. Le livre a été imprimé.

Les élèves de 6ème primaire ont bénéficié d'une animation en prévention contre le harcèlement proposée par Child Focus.

Une classe de 5e et une classe de 6e ont rencontré Catherine Bries pour tenter de mieux comprendre le conflit Israélo-Palestinien.

la classe de 5 ème Sabrina a participé au projet "Dialogues"proposé par "Pierre de Lune". Le projet a pour objectif de favoriser la rencontre entre des auteurs/autrices et des classes. Plusieurs fois tout au long de l'année, les élèves ont rencontré Irène Seghetti. Ensemble, ils ont réalisé des ateliers autour du théâtre qui ont inspiré, nourri, guidé l'écriture d'un scénario court. Celui-ci a été publié dans un recueil de 8 courtes pièces.

Au premier degré de l'école secondaire, diverses aides ont été organisées :

- « option projet » en 7ème et en 8ème : 4h de remédiation en même temps que les heures d'activités complémentaires pour permettre aux enfants rencontrant des difficultés transversales de les travailler par le biais d'un projet précis, sur avis du conseil de classe, pendant 1 ou plusieurs périodes sur l'année (divisée en 4 modules).
- tutorat au 1er degré: à la demande du conseil de classe, un.e professeur.e peut accompagner un.e élève pendant une période déterminée dans le cadre de son plan d'apprentissage. Il.elle peut ainsi l'aider, par exemple dans la perception des réalités du cadre scolaire, l'organisation personnelle ou la maîtrise de compétences transversales.
- permanences: selon les cours et les disponibilités horaires, des heures de permanence peuvent être organisées. Les élèves peuvent aller interroger un.e professeur.e pour une question ou difficulté ponctuelle. Ces permanences existent aussi, selon les cas, aux deuxième et troisième degrés.

L'organisation de l'école des devoirs à destination des élèves de l'école secondaire a pu être poursuivie. Animée par plusieurs enseignant.e.s, elle a permis à certain.e.s élèves de recevoir un accompagnement et d'alléger le travail à domicile. Cette école des devoirs constitue une des actions à mener dans le cadre du contrat d'objectifs (réduction des écarts entre les résultats).

Les élèves inscrit.e.s en deuxième supplémentaire (année organisée au terme du premier degré de l'enseignement secondaire) fréquentent l'option projet ou bénéficient d'un tutorat. Ces aides peuvent être interrompues en cours d'année si elles ne se justifient plus

Les élèves apprennent à vivre dans une société démocratique : à l'école primaire, réunions des Capitaines ; à l'école secondaire, organisation régulière d'États généraux, tant à l'Avenue Hamoir (sous la houlette des coordonnateur.trice.s 11ème-12ème) qu'à la Drève des Gendarmes, pour les 7èmes à 10ème, (coordonnateur.trice.s de 10ème).

Des activités (trop nombreuses pour être citées) ont eu lieu dans les classes. A titre d'exemples: excursions sur le terrain, expositions à caractère artistique ou scientifique, théâtre (avec parfois une préparation à l'école avec les acteurs.trices), conférences, spectacles à la Montagne Magique, animations Jeunesses Musicales, construction et culture des potagers, accueil d'une troupe de théâtre anglophone...

Diverses actions humanitaires ont été entreprises par les classes : des classes de 8è et/ou 10è organisent régulièrement une action de ce type. Dans la mesure du possible, les enseignant.e.s intègrent cette activité dans le cadre des cours généraux (étude approfondie du problème qu'on cherche à diminuer, dans le cadre du cours d'association, d'observation mesure...).

Les 8èmes sont allé.e.s au Planning familial et les 12èmes ont eu un cours de biologie, relayé par le cours de morale, au sujet des questions affectives et sexuelles.

Les élèves de l'option éducation physique (11ème et 12ème) ont suivi une formation «réanimation cardio-pulmonaire», sanctionnée par le brevet de réanimation cardio-pulmonaire délivré par le Dr Marc Decroly.

Les statistiques de réussite sont les suivantes :

Le Jardin d'enfants comptait 140 enfants

L'école primaire comptait 294 inscrit.e.s dont une intégration (en 5e). A la fin de l'année scolaire, 293 sont passé.e.s dans l'année supérieure; 1 élève a été maintenue en 3e.

Ecole secondaire :

AOA = réussite

AOB = réussite avec restriction (sur une option ou sur une forme d'enseignement, par exemple, restriction enseignement général et technique de transition). Cette restriction peut être levée, sur décision des parents, par un redoublement.

AOC= redoublement

Taux de réussite Année scolaire 23-24								
Niveau	Nbre d'élèves	AOA		AOB		AOC		Redoublent à l'école
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
7ème	99	99	100%	0	0%	0	0%	0
8ème	94	89	95%	0	0%	5	5%	3
8ème S	3	3	100%	0	0%	0	0%	0
9ème	98	88	90%	5	5%	5	5%	3
10ème	95	85	89%	4	4%	6	7%	3
11ème	89	81	91%	0	0%	8	9%	4
12ème	94	92	98%	0	0%	2	2%	2

A l'école secondaire, 11 recours internes ont été introduits en juin par des parents ou élève.s majeur.e.s. 8 d'entre eux ont donné lieu à une nouvelle réunion du Conseil de classe. 5 demandes ont abouti à un changement d'attestation.

Suite à la procédure de conciliation interne, deux recours externes ont été introduits. Dans les deux cas, la Commission

de recours, organisme externe à l'école, a confirmé la décision du Conseil de classe.

## **Divers**

- L'école continue à accueillir et scolariser plusieurs élèves ukrainien.ne.s, tant à l'école fondamentale qu'à l'école secondaire.
- Le groupe mobilité, composé de parents et d'enseignant.e.s, est resté actif. Pendant la semaine de la mobilité, l'avenue Casalta et la drève des Gendarmes ont été piétonnes tous les matins. Le groupe continue à chercher et obtenir des subsides et du matériel pour l'école provenant de diverses associations, de la Région et de la commune d'Uccle (matériel pédagogique, matériel pour la nouvelle flotte de vélos, draisienne pour le jardin d'enfants etc.). Il a aussi organisé un petit déjeuner pour promouvoir la mobilité douce, ainsi que des ateliers de réparation vélos pour les élèves de 8ème.
- Le comité Fête de l'école s'est réuni régulièrement. Une très belle fête a eu lieu le premier weekend de juin sur le thème "Decroly Tour" (du monde). Elle a rencontré un grand succès populaire.
- Le groupe de parents constitué en fin d'année 22-23 a réorganisé la garderie de façon à assurer sa pérennité et à proposer un accueil de qualité aux enfants, de plus en plus nombreux.ses, qui la fréquentent, tant sur le site Gendarmes qu'à Casalta.

## **ANNEXE: Comptes rendus des réunions du Conseil de Participation**

### **Réunion du 20 Novembre 2023**

Rapport d'Activité 2022-2023

Le Rapport d'Activité présenté au CA le 13 Novembre est parcouru en séance et annoté en vue de l'Assemblée Générale du 27 Novembre. Les points ci-dessous sont abordés en particulier:

- La réflexion sur la langue française s'installe progressivement en secondaire. Cela fonctionne bien lors du passage de primaire à secondaire.
- (page 3) Eat & Play : Cela est par exemple pour les élèves de 7e qui seraient isolés pendant la récré de midi. Ce sont des ateliers pour s'occuper plutôt que d'errer. Des liens s'y sont créés. Le concept va peut-être reprendre.
- (page 4) Tronc commun : Les référentiels sont en construction et validés jusqu'en 4e. Les référentiels sont créés d'année en année, les référentiels 5/6 sont en cours de définition. 1-2-3-4 sont en place. 5-6-7-8-9 sont à venir. 2026/27/28 seront les 3 premières années d'entrée dans le Tronc Commun. La FWB définit les référentiels. La FELSI définit les programmes squelette qui permettent à chaque école d'aller mettre ses situations d'apprentissage spécifiques sur ce programme.
- les titres principaux seront mis en plus gros et en gras, pour plus de lisibilité du RA.
- Concernant la suppression des classes de neige : Un rappel de l'évolution des voyages scolaires est présenté (en maternelle on voyage dans l'école, puis proche de l'école, dans le bois, dans la commune, dans la ville, dans le pays, puis en 9e en zone frontalière, en 10e dans une région de 300km et en 11e à l'étranger (e.g. capitale européenne, mais pas que. Les classes de neige étaient donc une bizarrerie dans ce schéma évolutif. A cela s'ajoutent des arguments pédagogiques, écologiques, financiers. Aussi, les conditions sur place ont énormément changé (moins de visites guidées, musées fermés, moins de moniteurs). Leur suppression fut une décision collégiale.
- La forme inclusive sera poussée davantage dans le RA. Le Conseil de Participation donne un AVIS POSITIF sur le RA.

### **Revue du Vademecum du délégué de parents**

Le Vademecum date de Septembre 2011 et est parcouru en séance.

- ASBL doit devenir Association
- Une case « je veux bien être contacté » est à prévoir dans le formulaire rempli par les parents en début d'année
- Le VM est à distribuer systématiquement aux délégués lors de la première réunion des parents (à prévoir pour la rentrée 2024)
- Une phrase sur les réseaux sociaux est à ajouter

- Le harcèlement pourrait y être abordé. Une mise à jour sera préparée en vue de la rentrée 2024.

## **Divers**

### Fake News

- Simon partage le nom de Vincent Flibustier (à l'origine du site NordPresse) - <https://vincentflibustier.com/formations-fake-news/> qui est un intervenant.

Potentiellement très intéressant pour une intervention sur les fake News auprès des élèves/profs/ets. Classes de neige

- Couvert par la revue du RA

## **Réunion du 23 Janvier 2024**

### 1. Introduction des nouveaux membres

Les parents au CdP ont été élus à l'AG de Novembre 2023, pour un mandat de 2 ans. Un tour de table est fait. Vincent Brison assurera la présidence du CdP.

2. Approbation du procès-verbal du conseil de participation du 20 Novembre 2023. Le procès-verbal est approuvé.

3. Approbation de l'ordre du jour. L'ordre du jour est approuvé.

4. Règlement d'Ordre Intérieur de l'Ecole Secondaire. Le sujet est introduit par Marc Charlier. Le code de l'enseignement de base est un nouveau texte législatif dans lequel se trouve le pacte d'excellence, le décret inscription,etc. Il prescrit aussi l'existence d'un ROI couvrant :

- les règles relatives à la vie en commun
- les structures disciplinaires
- les recours

Il se réfère au cadre de vie (vs le règlement du travail). La législation évolue et le ROI va donc être relu par l'école.

Le document est parcouru et commenté en séance. Ci-dessous sont repris certains points de manière non exhaustive (le document original ayant été annoté en séance).

- Harcèlement : Il y a eu avant Noël un effet d'annonce dans les médias concernant le harcèlement. Dans les ROI les écoles devront mettre un dispositif pour repérer les faits de harcèlement et les signaler. Il existe un décret de +/- 20 pages qui prévoit de faire quelque chose dans le ROI. Le ROI actuel prévoit quelques pistes et sera revu.

- Le ROI concerne tout le monde et est donné à l'engagement aux professeurs, qui sont soumis au règlement de travail.

- Il est clarifié que les élèves ne peuvent pas revenir dans l'école avec quelque chose acheté à l'extérieur.

- L'interdiction des téléphones portables dans l'école est une règle plutôt bien intégrée à présent.
- Faire référence au PMS, psychologues et éducateurs dans la section où il est question de courtoisie.
- Le mot baladeur sera remplacé par montre connectée ou connectable.
- Dans la section B sera ajouté la prévention au harcèlement
- Ajouter plus d'infos sur les violences sexuelles, e.g. sur la discrimination de quelque nature qu'elle soit.
- Section D : fumer et vapoter sont interdits.
- Le lien entre exclusion des cours et zéro à l'interro sera supprimé
- Concernant les attestations médicales, comme aujourd'hui il peut être compliqué d'obtenir un rendez-vous chez le médecin le même jour, un décalage est à présent autorisé
- Faire le ROI en écriture inclusive. Le ROI mis à jour, après discussion à l'école, sera présenté au dernier CdP de l'année scolaire, en vue de la rentrée 2024-2025.

### **Organisation de la finalisation de la mise à jour du Vademecum du délégué de parents**

Le document sera mis sur un drive partagé pour finalisation en vue du prochain CdP.

### **Prochain Conseil de Participation**

Les prochains CdP se tiendront :

- Le Mardi 23 Avril 2024 – il y sera question d'un retour d'élèves sur leur parcours à l'école
- Le Lundi 10 Juin 2024

### **Réunions du 23 Avril 2024**

1. Approbation du procès-verbal du conseil de participation du 23 Janvier 2024. Le procès-verbal est approuvé.
2. Approbation de l'ordre du jour. L'ordre du jour est approuvé. La présence à ce conseil d'un élève qui n'est plus à l'école est discutée. Il est décidé que l'élève ne restera pas. Si un conseil futur venait à envisager la venue d'anciens, ceci serait clairement indiqué dans la convocation.
3. Retour d'élèves sur leur parcours à l'école Louise Baudoux, Anoa Blockhuys et Corto de Wergifosse, élèves en 12e, ont présenté au Conseil le regard qu'ils portent sur leur scolarité à l'école, à quelques semaines de la fin de leur parcours. Ce compte rendu ne se veut pas exhaustif, et reprend pour chacun-e quelques exemples des propos échangés :

### 3.1 Corto :

- Elève à l'école depuis la 1ere maternelle, Corto a adoré son parcours, et en particulier en secondaire où ce fut l'occasion d'une véritable révolution et ouverture.
- Liberté donnée aux élèves, autonomie et esprit critique. Ecole comme 2e maison, comme foyer.
- Corto se destine à faire le droit à l'ULB, et pourquoi pas être avocat ou viser une carrière politique. Le stage fut pour lui une expérience fantastique, menée dans des procès et des assemblées plénières. Il se sent assurément prêt pour la suite de ses études avec le bagage reçu à l'école.
- Les bulletins sont très intéressants et révélateurs, surtout l'état intellectuel.

### 3.2 Louise :

- Louise a eu une scolarité sans problèmes. Elle a souvent pensé à aller ailleurs et à chaque fois a confirmé son choix de rester à Decroly.
- Libre arbitre, autonomie et esprit critique sont des points saillants de la culture de l'école.
- L'utilisation de matériel adéquat rend les apprentissages très concrets, par exemple, le dm<sup>3</sup> saute à l'esprit quand on pense 'volume'
- La curiosité est valorisée à l'école, elle n'est absolument pas un défaut
- Les professeurs sont investis et motivés
- Avec les outils fondamentaux qu'ils ont, les élèves se sentent armés pour « affronter » le monde normé de « dehors ». C'est la recherche de sens qui leur permet de mieux voir ce qui les dérange dans la norme.
- Conscience de la différence qui existe avec l'extérieur
- Le tutoiement rapproche élève et professeur, ce n'est pas élève contre professeur
- La mise en place progressive des examens et une bonne chose

### 3.3 Anoa :

- Anoa est arrivée en 1ere secondaire, après des études primaires classiques et mal vécues car sans espace pour l'avis des élèves.
- A l'école, le sentiment d'appartenance est grand et les élèves sont traités en tant qu'individus par les professeurs, par leur prénom, ce qui augmente la confiance en soi.
- Les professeurs donnent le contexte et laissent les élèves se débrouiller, ce qui augmente l'autonomie. La prise de notes est un élément important.

- Le tutoiement joue énormément dans la relation professeur/élève qui est davantage basée sur la confiance que sur le statut. De l'avis général, certains points gagneraient à être améliorés – en amont de la réunion les élèves présents avaient pris le soin de consulter leurs camarades et les points ci-dessous en sont ressortis :
- Mieux aménager le repas de midi des 8e, pour éviter de manger sous la pluie sous un arrêt de bus
- Parfois les consignes ne sont pas claires et trop abstraites
- Apprentissage de l'informatique (e.g. Excel / Word) et dactylographie
- Pour l'apprentissage de la lecture, le tutorat est parfois mal digéré et certains élèves auraient apprécié avoir plus d'encouragements
- Difficulté à trouver la 'bonne' communication et 'bonne' prise en compte des élèves lors du drame qui s'est produit lors du suicide d'une élève de l'école. Ce qui est trop pour certains est parfois trop peu pour d'autres, et le respect des familles est fondamental. Il est rappelé que l'école a mis à disposition des aides.
- Difficulté à gérer les questions relatives au genre. Ceci peut générer un sentiment d'injustice tellement la procédure pour faire reconnaître un autre prénom ou pronom peut être vécue comme longue et fastidieuse par certain·e·s. Il est rappelé que chaque situation est différente, un changement de nom est toujours une histoire spéciale et personnelle, et touchant, le plus souvent à l'école, une personne mineure. C'est pourquoi l'accord des deux parents est nécessaire et que seul le papier d'identité officiel, i.e. opposable aux tiers, est pris en compte, car pour qu'un diplôme soit valable, les documents scolaires doivent reprendre le nom officiel de l'enfant. Ce qui sous-tend toute position de l'école est « comment être bienveillant », i.e. comment veiller au bien.
- Difficulté à gérer des problèmes de type harcèlement, sujet toujours complexe où plus que jamais des mains tendues sont attendues à tous les niveaux. Les élèves sont chaleureusement remerciés pour la qualité de leurs interventions et des échanges que celles-ci ont permises d'avoir avec tous les membres du Conseil de Participation. Pour une prochaine édition, il faudra veiller à faire participer des élèves aux profils plus hétérogènes.

### **Evaluation du plan de pilotage de l'école secondaire**

Le plan de pilotage a démarré le 1er Septembre 2021, la mi-parcours sera donc au 1er Septembre 2024. Le rapport préparatoire doit être prêt pour le 15 Août au plus tard. Le sujet sera donc mis à l'ordre du jour du premier Conseil de Participation de l'année scolaire 2024-2025.

### **Conclusion Vademecum du délégué de parents**

Le document sera mis à l'ordre du jour du prochain Conseil, le 10 Juin, afin d'être validé pour distribution aux délégués de l'année 2024-2025.

### **Prochain Conseil de Participation**

Le prochain CdP se tiendra le Lundi 10 Juin 2024

### **Réunion du 10 Juin 2024**

1. Approbation du procès-verbal du conseil de participation du

23 Avril 2024

Le procès-verbal est approuvé.

## 2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

## 3. Frais scolaires à l'Ecole Secondaire

Des augmentations sont prévues comme suit

- 7e: de 220€ à 250€

- 9e: reste à 170€

- 10e: de 320€ à 340€

- 11e: de 600€ à 700€

Ceci pour faire face aux nouvelles réalités, par exemple une auberge de jeunesse coûte 240€ pour 3 jours 2 nuits, et le repas du soir y coûte 17€.

Tous les voyages scolaires de 11e ont dépassé le budget. Le bus et le train coûtent plus cher que l'avion. 90% des écoles demandent 1000€ pour le voyage de rhéto, 600€ n'était plus tenable. Les autres frais ne changent pas.

La caisse de solidarité n'existe plus au sens propre, elle permettait une contribution de 1% par voyage. Un système d'épargne est mis en place et l'école insiste régulièrement sur son utilité.

La gratuité scolaire est une excellente intention quoique compliquée à mettre en oeuvre, l'avantage financier se transformant en inconvénient culturel.

Conclusion: Le CdP remet un avis positif sur l'augmentation des frais scolaires.

#### 4. Finalisation du Vademecum du-de la délégué-e des parents

Le document est parcouru page par page et annoté sur papier. La version finale sera produite sur cette base.

#### 5. Prochain Conseil de Participation

Le prochain CdP se tiendra le Lundi 18 Novembre 2024.

Un CdP pourrait également déjà être tenu le Mardi 1er Octobre pour aborder les R.O.I. des deux écoles, fondamentale et secondaire, suite à la réception de canevas de la part de la FELSI.